

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 741

Artikel: Bandes des sept : l'après-Honegger a déjà commencé
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BANDES DES SEPT

L'après-Honegger a déjà commencé

Comme vont les choses: à la faveur de l'été, le Café fédéral, soit l'établissement public le plus proche du Palais également fédéral, a décoré l'une de ses paroisses en y accrochant le portrait des 93 conseillers fédéraux élus depuis 1848. Tous sagement encadrés, disposés en cinq rangées compactes autour d'une gravure de la Curia Confoederatio helveticae; avec, au-dessous de l'ensemble, la photo du benjamin des Sept Sages, qu'on a jugé bon de flanquer d'un autre cadre, vide celui-là, — sauf qu'il contient la petite question, toute empreinte d'humour bernois et masculin: êtes-vous le suivant? Ainsi, J.-P. Delamuraz ne va pas rester trop longtemps sans voisin(e), puisque le conseiller fédéral Friedrich vient de démissionner, lui que des journalistes bien informés — ou habilement tuyautés — donnaient partant pour cause de santé dès avant les vacances.

Or donc, comme prévu par la presse Ringier, le ministre suisse de la Justice et de la Police quitte la barre d'une barque dont il a toujours loyalement reconnu qu'elle n'était pas pleine. Voilà de nouveau une succession ouverte, avec tous les petits cris et les cruels chuchotements perceptibles en telle circonstance. Du pain bénit pour les media (même DP s'y met, c'est tout dire), comme il convient à l'ère de la politique-spectacle et du star-system envahissant même la tranquille scène fédérale.

LE BON PROFIL

Lors de la succession de Willi Ritschard, il y a moins d'une année (curieux, cette disparition si rapprochée des deux principaux acteurs de l'affaire Novosti), on a suffisamment rappelé les qualités nécessaires pour accéder au cénacle des pères (sans

mère) de la nation: bon parti, bon canton, bon moment, bon moral et, surtout, bonne santé. Tout un profil, comme on dit aujourd'hui, auquel, à chaque fois, un quartieron de parlementaires se sent correspondent, — sous la pression ou malgré la résistance de leurs amis politiques.

Les quatre mousquetaires de la campagne-éclair 84 (qui sera beaucoup moins dure mais sans doute plus violente que le long parcours effectué l'an dernier par Lilian Uchtenhagen) ont pour nom: Elisabeth Kopp bien sûr (comme prétend sans grand risque d'erreur par DP en décembre dernier), ainsi que, par ordre alphabétique puisque tous trois ont le même rang de colonel (ou lt-col., ce qui est à peine moins bien): Ulrich Bremi, Bruno Hunziker, et Rico Jagmetti. Nous nous permettons d'éliminer le Bernois Jean-Pierre Bonny, admettant que, même radical et auteur d'interventions musclées à la faveur des premières sessions d'une carrière parlementaire, nul ne peut être deux fois de suite candidat au Conseil fédéral, en moins d'une année et pour deux régions linguistiques différentes. Nous voulons aussi oublier M^{me} Spoerry-Tatcher, dont la fonction est de partager les partisan(e)s d'une candidature féminine et, qui sait, d'écartier Richard Reich, son voisin de travail et de Conseil national, où il siège comme elle depuis décembre dernier.

VAMPIRISME À LA RINGIER

Reste donc d'abord Elisabeth Kopp. Depuis l'échec de Lilian Uchtenhagen, à laquelle elle n'a d'ailleurs de son propre aveu pas donné sa voix, elle porte toutes sortes d'espoirs de revanche — ou de rachat. Difficile mission: rapprocher les citoyens des institutions, les électeurs des coulisses partisanes et parlementaires, le tout en rendant leur bonne conscience à ceux qui ne se sont pas toujours sentis très fiers, sans perdre la confiance de ceux qui n'ont jamais douté. Pour tout compliquer, M^{me} Kopp bénéficie d'une préférence socia-

liste, encombrante mais nécessaire le cas échéant, et de l'appui tapageur de Ringier, qui met le gros paquet depuis les rumeurs de départ concernant M. Friedrich: grande interview dans le «Sonntags-Blick» du 17 juin, hommage à Zumikon, «la commune la plus parfaite de Suisse» grâce à sa présidente depuis 1974 («Blick», 8.7.1984), présentation de la dame au public romand («L'Hebdo», 19.7.1984) et, fin du fin, portrait écrit par Helmut Hubacher lui-même, qui analyse la personnalité de la candidate in spe («Schweiz. Illustrerte», 3.9.1984). En somme, la pauvre M^{me} Kopp est soumise au même traitement promotionnel que celui dont les bourgeois, radicaux en tête, ont assuré qu'il avait tant nui à Lilian Uchtenhagen.

UNE ODEUR DE POUVOIR

Il y a donc lieu de s'intéresser aussi aux trois messieurs précités, qui flairent non sans raison l'âcre et envoûtante odeur du «pouvoir». Ulrich Bremi a fait des études d'ingénieur (construction mécanique), mais se présente volontiers comme un autodidacte, en tout cas comme un self-made manager. Après Firestone (jusqu'en 1962), ce fut donc le groupe Bauer, qu'il pédégise depuis lors avec succès; cela fait de lui le plus gros fabricant de coffres-forts, tiroirs-caisse et autres safes de ce pays. Comme à-côtés, il garde divers conseils d'administration, dont Dow Chemical (Suisse), Elektrowatt et Georg Fischer. Il se soucie beaucoup de l'image du patronat industriel aux Chambres fédérales. Pas juriste retors ni économiste distingué, il se pose là comme un ingénieur qui aime à y voir de près et ne recule pas devant la conception de système; on se souvient qu'il a fait une tournée de nuit pour connaître la condition du conducteur de train seul dans sa locomotive, et qu'il a livré récemment sa recette pour la réduction des coûts de la santé. Un goût de la rationalisation la plus dure, combiné avec une certaine bonhomie entretenue par moult photos de famille et une «bonne tête», résume

assez bien le personnage Bremi, qui fut déjà candidat malheureux contre M. Friedrich.

Bruno Hunziker, c'est évidemment plus sérieux. Non pas qu'il puisse songer à mettre l'appareil du parti radical à son propre service, c'est-à-dire contre sa vice-présidente Kopp. Mais il compte sans doute beaucoup moins sur ses quatre mois de présidence que sur son indéfectible dévouement d'Argovien à la cause du lobby nucléaire en général, et de Motor Columbus en particulier. Après avoir passé commande à cette entreprise de gros équipements hospitaliers publics, il a quitté le Conseil d'Etat, et pris une place de directeur, qu'il a quittée tout aussi sec deux ans plus tard pour reprendre sa chère étude à Aarau, et exercer dignement son mandat au Conseil national, où il est entré comme «suivant» en 1977. Lors de son accession à la présidence du PRD en avril dernier, B. Hunziker s'est présenté comme l'homme de la décrispation radicale-socialiste; effectivement, il ne dira jamais qu'on sait désormais qui gouverne dans ce pays. Il cherchera plutôt à gouverner lui-même, avec ce sourire trop ironique pour être aimable qui flotte toujours sur ses lèvres.

LE PROFESSEUR

Rico Jagmetti, c'est le professeur qui manquait au quatuor. Professeur de droit au Poly de Zurich, et par ailleurs avocat spécialisé dans les expertises «économiques». On sait encore peu de choses de lui à Berne, où il occupe depuis les dernières élections fédérales le siège laissé vacant par la démissionnaire socialiste Emilie Lieberherr. Celle-là même qui, sortante, l'avait battu d'extrême justesse en 1979 (on avait même à l'époque dû recompter les voix, pour vérifier les 1700 suffrages d'écart). Contemporain à quelques mois près de MM. Bremi et Hunziker, Ricardo Jagmetti, originaire de Zurich et Mairengo TI (voyez le renoncement du parti radical tessinois à «relancer» Pier-

Felice Barchi) devrait avoir sur ses rivaux de la Chambre du peuple l'avantage de siéger au Conseil des Etats, mais depuis si peu de temps. Même M. Honegger y avait passé plus de dix ans.

L'ENJEU

Ah! Fritz Honegger, l'irremplacé! Lui qui se félicite d'avoir sauvé sa santé en quittant le collège gouvernemental après un lustre seulement doit s'amuser la moindre en contemplant la bataille qui s'engage pour sa succession. Car la parenthèse «juridique pure» va se refermer après le départ du

solitaire de Winterthour. Il faut à nouveau un personnalité radicale proche de l'économie, pour ramener le Conseil fédéral à la raison, et reconquérir cette Economie publique dont Kurt Furgler a su s'emparer, au départ de M. Honegger justement. L'enjeu est si important que l'on dit les Zurichois disposés à laisser «leur» siège à l'Exécutif fédéral, au bénéfice par exemple d'un Argovien proche de l'économie en général, et de l'énergie électrique en particulier. Très indirectement, le peuple et les cantons éliront un peu le Conseil fédéral le 23 septembre prochain...

Y. J.

SOCIÉTÉ

A double tour

«N'ouvrez jamais votre porte à des inconnus, ou seulement après avoir mis la chaîne de sécurité.»

«Ne vous laissez pas tromper par de faux papiers de légitimation. Examinez-les et, en cas de doute, téléphonez à l'office par lequel ils ont été délivrés.»

«Ne vous laissez pas tromper par des ruses — toujours de nouvelles — telles que les événouissements simulés ou les malaises soudains d'hommes, de femmes, voire même d'enfants, devant votre porte.»

«Ne signez jamais un contrat sur le seuil de votre logement avant d'avoir lu toutes ses clauses. Ne vous laissez pas presser ou distraire. Exigez un délai de réflexion.»

«Ne contractez aucun engagement au nom de votre employeur ou de votre voisin.»

«Attention: certains escrocs peuvent simuler des collectes ou des encaissements (les collectes sont soumises à une autorisation).»

«Regardez d'abord par le judas ou la fenêtre pour savoir à qui vous avez affaire.»

«Sans raison évidente, ne laissez pas des étran-

gers pénétrer dans votre logement. Les fonctionnaires doivent se légitimer. Les représentants sérieux le font d'eux-mêmes en vous présentant la carte de voyageur de commerce.»

«De nuit éviter que des inconnus puissent observer votre appartement éclairé. Fermez les volets et stores et tirez les rideaux.»

Sous le titre, «L'occasion fait le larron», il y en a comme ça, imprimé en gras et illustré de façon suggestive, sur une vingtaine de pages, signées (1984) par l'Office suisse de coordination de la prévention contre la criminalité (c.p. 230, 8021 Zurich). Conseils tous azimuts, «car il vaut mieux prévenir les vols que de se faire voler» (!), pour vos vacances, pour vos voyages, pour votre voiture, pour votre deux-roues, pour votre domicile. Qui a dit que la Suisse était le paradis de la sécurité, pays «propre-en-ordre» par excellence? Dieu soit loué, il nous reste encore les speakerines de la TV pour faire un brin de conversation, le soir à la veillée, barricadés dans la chambre à coucher.

Et n'oubliez pas: si vous trouvez un cadavre sur votre paillasse en sortant de chez vous, demandez-lui d'abord ses papiers avant d'appeler la police (117).